



Mairie de Rivedoux-Plage

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance ordinaire du 13 mars 2013

L'an deux mille treize le 13 mars à 19 heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

Etaient présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Mmes Marie-Noëlle BINET, Simone « Julie » FOULQUIER, MM. Damien BLANC, Gilbert CADUC, Frédy MELLE, Jacques COUHÉ, Jean-Pierre OLLIVIER, Alain LACHAUMETTE, Pierre NIVOIS, Mme Colette PIVETEAU.

Absents excusés: M. Nicolas PIGNOL. a donné pouvoir à M. Frédy MELLE
Mme Liliane PIGNOL a donné pouvoir à M. Didier BOUYER
MM. Bruno GIOVANNINI et Marc CHAIGNE, Mme Monique ROYER

Secrétaire de séance : M. Pierre NIVOIS a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation	:	8 mars 2013
Nombre de membres en exercice	:	18
Nombre de membres présents	:	13
Pouvoirs	:	2
Nombre de suffrages exprimés	:	15

Le Conseil Municipal :

1) Acquisition en centre bourg des parcelles AC n° 32,679, 683 et 264

A l'unanimité,

- **S'engage** à acquérir par la signature d'un compromis de vente, soumis à conditions particulières et à conditions suspensives, les parcelles cadastrées section AC n° 32, 264, 679 et 683 appartenant à Madame Monique MENANTEAU épouse de Monsieur Jean Louis BUISSON pour une superficie totale de 1ha 22a 41 ca au prix de 430 000 Euros ;
- **Autorise** Monsieur le Maire, en tant que représentant de la Commune, à signer le compromis de vente entre la Commune et Madame Monique MENANTEAU épouse BUISSON ainsi que tout document administratif nécessaire à la conclusion de ce dossier ;
- **Dit** que la réalisation des formalités et l'établissement du compromis seront confiés à Maître Anne COSTENOBLE, Notaire – Office Notarial – 1, place de la République – 17410 Saint-Martin de Ré ;
- **Dit** que les crédits nécessaires au règlement des frais en résultant seront inscrits au Budget communal 2013 – compte n° 2111 – opération n° 157.

2) Convention ligne de trésorerie

A l'unanimité,

- **décide** de contracter auprès de la Caisse d'Épargne aux conditions suivantes :

- Montant **600 000 Euros**
- Durée **Un an maximum**
- Taux d'intérêt applicable **Euribor 1 semaine + marge de 1,50 %**

- **autorise** le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Épargne

- **autorise** le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

3) Budget principal: autorisation budgétaire n°2

- **Décide à l'unanimité** de voter les crédits nécessaires pour les dépenses telles que présentées;

- **S'engage** à inscrire les crédits correspondants au Budget Primitif 2013:

- **Dit** qu'un récapitulatif intitulé "État des dépenses engagées avant le 31 mars" sera remis au comptable de la collectivité et à Madame la Préfète de la Charente-Maritime avec le Budget Primitif 2013

4) Bâtiment à usage d'atelier relais agricole: demande de subvention

A l'unanimité,

- **approuve** le projet de construction d'un bâtiment à usage d'atelier relais agricole pour un montant de 220 000 €H.T ;

- **adopte** le plan de financement afférent à l'opération ;

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire ;

- **sollicite**, auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime, l'attribution d'une aide financière ;

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat ;

- **s'engage** à inscrire au Budget communal 2013 les crédits nécessaires au financement de la part restant à la charge de la Commune.

5) Travaux de voirie Virage du Défend: lancement de la consultation et demande de subvention

A l'unanimité,

- **approuve** le projet de raccordement de l'impasse du Vivier et de l'Allée du Phare pour un montant de 53 140 €H.T ;

- **autorise** Monsieur le Maire à lancer la consultation ayant pour objet de retenir le prestataire chargé des travaux ;

- **sollicite**, auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime, l'attribution d'une aide financière d'un montant de 21 256€ au titre du fonds du produit des amendes de police – exercice 2013;

- **s'engage** à inscrire au Budget communal 2013 les crédits nécessaires au financement de l'opération.

6) Recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique pour la saison 2013

A l'unanimité :

- **donne son accord** au recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique pour les mois de juillet et août 2013

- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013